

# DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE  
volume 11, avril 2000

Unité d'enseignement  
en linguistique et en langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi

## Recherches sur le langage

- articles
- projet de mémoire
- compte rendu
- actualités linguistiques

DIALANGUE est un bulletin d'information linguistique publié annuellement par l'Unité d'enseignement en linguistique et en langues modernes de l'Université du Québec à Chicoutimi. La responsabilité administrative du bulletin est assurée par le responsable de l'Unité. Un comité de rédaction est formé chaque année pour préparer le contenu du bulletin. Le contenu des textes est sous la responsabilité des seuls auteurs.

Ce numéro a été préparé sous la responsabilité de  
Khadiyatoulah FALL, Université du Québec à Chicoutimi.

#### ABONNEMENT / DIFFUSION

DIALANGUE est disponible à 15 \$ le numéro à l'adresse suivante :

Unité d'enseignement en linguistique et en langues modernes, Université du Québec à Chicoutimi, 555 boulevard de l'Université, Chicoutimi, Québec, Canada, G7H 2B1. Le bulletin peut être expédié, sur une base d'échange, à toute personne, revue ou établissement d'enseignement et de recherche qui en fait la demande.

Ce numéro de DIALANGUE est subventionné par l'Unité d'enseignement en linguistique et en langues modernes, le Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche, le Diplôme de deuxième cycle en enseignement du français langue maternelle, le Département des arts et lettres et la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels (CERII) de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Mise en page : Michelle CÔTÉ, adjointe à la rédaction de *Protée*

Imprimeur : Service de reprographie de l'Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1180-3460

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation / Khadiyatoulah FALL</b>	4
<b>RECHERCHES SUR LE LANGAGE</b>	
Mouvement des mots et mémoire: la nostalgie d'un consensus impossible / <i>Khadiyatoulah Fall et Ousmane Bakary Bâ</i>	9
La cohérence textuelle / <i>Odette Gagnon</i>	21
Le registre vocal de tous les jours, socialement plus <i>parlant</i> au masculin? / <i>Monique Demers</i>	37
Vers un traitement lexicographique de -erie / <i>Jean-Pierre Rousseau</i>	47
La grammaire de l'exclamation en français québécois: un système original? / <i>Caroline Dubois</i>	55
Acquisition de la morphologie verbale en montagnais / <i>Dominique Labrecque</i>	63
La possession inaliénable: analyse syntaxique-sémantique selon la théorie grammaticale HPSG / <i>Marcelle Olivier</i>	77
Self-overhearing or dialogue? Reading bloom reading Shakespeare / <i>Mustapha Fahmi</i>	85
De quelques phénomènes discursifs dans les textes de presse écrite / <i>Isabelle Labrie</i>	89
<b>Projet de mémoire de deuxième cycle</b>	
Étude pré-didactique sur l'exploitation par des enseignants universitaires cambodgiens de français langue étrangère (FLE) des propositions de la linguistique textuelle et de la pragmatique dans la correction de productions écrites de leurs étudiants / <i>Vicheavy Chraloeng</i>	95
<b>Compte rendu</b>	
<i>La lexicologie entre langue et discours</i> de M.-F. Mortureux / <i>Gilles Gosselin</i>	100
<b>Actualités linguistiques</b>	102

## PRÉSENTATION

Ce numéro de *Dialangue* n'a pas de thème directeur. Il réunit des contributions diverses de professeurs et étudiants qui ont bien accepté de faire part de l'état d'avancement ou des résultats de leurs recherches. Les articles portent sur différents domaines de la linguistique et font même place à la littérature, témoignant ainsi de la composition actuelle de l'Unité d'enseignement de linguistique et des langues modernes de l'Université du Québec à Chicoutimi. Le responsable du numéro remercie chaleureusement Jean-Marcel Léard, de l'Université de Sherbrooke, qui a encouragé et appuyé la collaboration des étudiants Carole Dubois et Jean-Pierre Rousseau.

Le numéro commence avec l'article de Khadiyatoula Fall et Ousmane Bakary Bâ «*Mouvements des mots et mémoire: la nostalgie d'un consensus impossible*». Dans cet article, les auteurs s'intéressent au travail interactionnel de négociation du topique discursif mais également et surtout à la problématique de la mémoire des mots dans le cadre des linguistiques de l'énonciation. Ce que Fall et Bâ visent à montrer, c'est que les structures de la mémoire incorporée dans les mots et les syntagmes de l'usage sont des constructions prises dans des réseaux de signification certes construits, mais jamais figés, car toujours en négociation. Abordant la problématique de la mémoire hors de l'opposition diachronie/synchronie, ils indiquent comment la mémoire se fait dans le temps de l'énonciation dans un jeu perpétuel des mots dont l'histoire peut se lire au présent.

L'article d'Odette Gagnon «*La cohérence textuelle*» se propose de définir la cohérence textuelle en envisageant cette dernière dans l'éclairage de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1989). Dans une telle perspective, la cohérence se présenterait comme un phénomène de nature graduelle résultant de l'existence (et de la reconnaissance) d'une relation de pertinence entre un énoncé et son contexte. D'après Odette Gagnon, le caractère pertinent d'un énoncé à l'égard du contexte dans lequel il est traité garantit le caractère cohérent de l'ensemble formé de l'énoncé et de son contexte.

Après avoir brièvement présenté les grandes lignes de la théorie de la pertinence, Odette Gagnon situe la cohérence dans ce cadre théorique et montre ensuite quelle place il faut alors accorder à des principes chers aux théoriciens de la linguistique textuelle, tels que ceux de «topic of discourse», d'inférence, de «frame» et de lieux communs. Elle fait ensuite l'hypothèse qu'il est possible de concevoir un principe de cohérence de la même façon que l'on peut concevoir le principe de pertinence, c'est-à-dire comme étant de nature graduelle et caractérisée par le poids relatif des effets contextuels et des efforts cognitifs. Une séquence textuelle donnée est d'autant plus cohérente que chaque énoncé dont elle est constituée est pertinent, au moment où il est formulé, à l'égard de l'ensemble des énoncés formant la séquence. Un énoncé est d'autant plus pertinent à l'égard de l'ensemble des énoncés formant la séquence qu'il produit des effets contextuels notables au prix d'un effort cognitif minimal. Odette Gagnon termine en précisant quelle est la place, dans une telle perspective, de la notion de cohésion.

L'article de Monique Demers «*Le registre vocal de tous les jours, socialement plus parlant au masculin?*» porte sur la notion de registre (hauteur de la voix et étendue de la voix) à travers un corpus spontané de voix d'homme et de femme réparties entre trois statuts socioprofessionnels (faible, moyen et élevé) et entre deux variétés de français (de France et du Québec). Dans un premier temps, il est observé que le registre est un indicateur du statut social chez les hommes : une voix grave et une étendue large ont tendance à caractériser les locuteurs de statut élevé. Dans un second temps, le registre paraît également être un indicateur géographique chez les hommes : la voix des hommes français est généralement moins grave, mais plus étendue que la voix des hommes québécois. Le registre vocal des femmes de statut socioprofessionnel différent et d'origine géographique différente ne présente aucune différence significative.

L'article de Jean-Pierre Rousseau, «*Vers un traitement lexicographique de -ERIE*», décrit les propriétés sémantiques et syntaxiques du suffixe -ERIE du français québécois et transfère ces informations en lexicographie dans une perspective synchronique. L'auteur développe d'abord son cadre théorique qui explicite le modèle lexicographique retenu et les modifications apportées afin qu'il puisse rendre compte de la suffixation. Il retient l'hypothèse polysémique et non l'hypothèse homonymique, ce qui exige plusieurs descriptions distinctes mais liées. Le choix particulier de -ERIE pour illustrer le modèle lexicographique proposé s'appuie sur deux faits simples : ce suffixe est très productif en français québécois et a déjà été étudié selon des approches différentes.

L'article de Caroline Dubois «*La grammaire de l'exclamation en français québécois : un système original?*» examine les marqueurs exclamatifs du français québécois (FQ) inconnus en français de référence (FR) (-tu, donc ben, eh (ce) que, assez, tellement, sacre + que) et tente de voir s'il s'agit de faits originaux. L'exercice impose une délimitation de la zone puis une classification des exclamatives. L'auteure constate deux faits : le système exclamatif du FQ possède les mêmes sous-systèmes que le FR ; comme les interrogatives, auxquelles elles sont liées, les exclamatives tendent à être marquées par des particules, notion qu'elle précise dans son travail. Simplement, le FQ a grammaticalisé une autre série de termes.

L'article de Dominique Labrecque «*Acquisition de la morphologie verbale en montagnais*» présente une partie des résultats de son étude de nature descriptive sur l'acquisition de la morphologie d'une langue polysynthétique. Le montagnais fait partie de la famille des langues algonquiennes parlées au Québec. Peu d'études ont porté sur l'acquisition de langues polysynthétiques et aucune n'avait encore été faite sur le montagnais. Dans cette langue, l'essentiel du discours est assuré par le verbe qui constitue souvent à lui seul une phrase complète.

Dominique Labrecque a étudié l'acquisition des flexions d'une classe de verbes dite transitive animée (T.A.). Le montagnais compte quatre classes de verbes et chacune de ces classes verbales possède un système flexionnel qui lui est propre. Le système flexionnel des verbes T.A., bien que très régulier est extrêmement complexe puisque, entre autres, le sujet et l'objet verbal sont morphologiquement marqués sur le verbe. La flexion T.A. se compose d'un préfixe qui marque l'accord en personne d'un des actants et d'un suffixe qui marque l'accord en personne de l'autre actant ainsi que le temps, le mode et l'ordre utilisés. Le préfixe flexionnel du verbe T.A. n'est pas spécialisé pour marquer l'accord de l'un ou l'autre des actants. Une règle morphosyntaxique, basée sur une hiérarchie des personnes de conjugaison, régit la marque en préfixe du sujet ou de l'objet verbal.

Le but premier de son étude était de vérifier si les flexions des verbes T.A. étaient acquises chez les enfants en début de scolarisation. 24 enfants âgés de 5, 6 et 7 ans ont participé à notre expérimentation de type «production suscitée» où ils devaient décrire des situations mimées par une expérimentatrice avec des figurines. La description de ces situations les amenait à produire 23 flexions T.A. dans des contextes obligatoires.

Ses résultats démontrent que les flexions T.A. ne sont pas encore maîtrisées même chez les sujets de notre étude âgés de 7 ans. Les flexions au singulier semblent acquises avant les flexions au pluriel. Les résultats permettent d'observer une évolution dans la maîtrise des flexions entre les groupes d'âges. L'analyse des erreurs produites permet également d'établir certains constats intéressants sur l'acquisition des flexions verbales en montagnais. Ainsi, les enfants considérés pour l'étude ont tendance à remplacer les flexions non-maîtrisées par celle qu'ils maîtrisent le mieux dans le même paradigme flexionnel, plutôt que d'utiliser celles d'une autre classe de verbes. De même, certains des sujets ont eu recours à une même stratégie pour éviter de produire des flexions au pluriel.

L'article de Marcelle Olivier, «La possession inaliénable : analyse syntaxique-sémantique selon la théorie grammaticale HPSG», propose une analyse de la possession inaliénable en français. Référant essentiellement à une dépendance sémantique, la possession inaliénable se traduit par une dépendance argumentale dans les représentations syntaxiques. Cette analyse de la possession inaliénable s'inscrit dans le courant des grammaires d'unification, plus précisément dans le cadre de la théorie syntaxique *Head Phrase Structure Grammar*. Il s'agit d'une analyse fondée sur les propriétés grammaticales et argumentales des mots, s'imposant comme des contraintes à leur environnement. C'est donc dans ce contexte que Marcelle Olivier effectue l'analyse syntaxique-sémantique de la structure relationnelle du mot *gorge* dans son interprétation inaliénable.

Moustapha Fahmi, dans son article, «*Self-overhearing or dialogue? Reading bloom reading Shakespeare*» nous présente une lecture critique de la théorie de «l'invention de l'humain» élaborée par Harold Bloom dans son récent (et controversé) livre *Shakespeare: The Invention of the Human*. Selon Fahmi, Bloom a raison de dire que Shakespeare ne peut être égalé en matière de création d'individus. Cependant, «l'individuation» n'est pas nécessairement liée à ce que Bloom appelle «self-overhearing» mais plutôt à l'aspect dialogique de la nature humaine. Les personnages de Shakespeare deviennent des agents humains parce qu'ils sont engagés dans un dialogue continu avec «les autres qui comptent». Un tel dialogue n'est possible qu'à l'intérieur d'un cadre d'intelligibilité et à l'aide d'un langage d'expression.

Isabelle Labrie, dans son texte, «*De quelques phénomènes discursifs dans les textes de presse écrite*» s'attarde sur l'exploitation des déictiques et du récit dans les textes de presse. Elle nous fait part de conclusions tirées de deux études qui concourent à une remise en question des conclusions dominantes sur l'analyse de ces deux phénomènes discursifs.

Le numéro accueille également le compte rendu de l'ouvrage de Marie-Françoise Mortureux, «*La lexicologie entre langue et discours*», réalisé par Gilles Gosselin ainsi qu'un texte de Vicheavy Chraloeng qui présente les résultats préliminaires de son mémoire de maîtrise.

Khadiyatoulah FALL, responsable du numéro